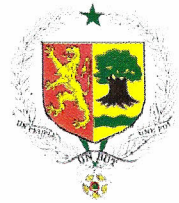




RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



COMMISSION ÉLECTORALE
NATIONALE AUTONOME
(CENA)

COMMUNIQUÉ DE LA CENA

Dans sa livraison du lundi 29 mai 2017, le quotidien *Le Témoign* écrit en manchette de sa première page : « **Révélation explosives de la CENA : Près d'1 million de cartes inutilisables** » et fait état d'un « **rapport confidentiel de la CENA (révélant) des informations graves** » quant à la tenue des élections législatives à la date du 30 juillet 2017.

«Un document de la Commission électorale nationale autonome (CENA), estampillé confidentiel, relève des manquements graves lors des inscriptions sur les listes électorales », lit-on dans l'article, qui indique que « sur les 2 millions 100 mille électeurs, 800 000 à un million risquent d'être inutilisables à cause des photos mal faites. On y retrouve des photos qui ne sont pas en conformité avec l'identité de la personne qui figure sur la carte ».

La diffusion de ces « informations » manifestement fausses constitue une atteinte grave à la crédibilité de la CENA à qui elles attribuent des constats auxquels l'institution n'a jamais procédé. La CENA dément catégoriquement l'existence d'un quelconque « **document estampillé confidentiel** » comme de tout autre écrit émanant d'elle et faisant état de 800 000 à un million de cartes qui risquent d'être inutilisables en raison de photos mal faites.

La CENA, qui contrôle et supervise l'ensemble des opérations électorales et référendaires, veille, en particulier, à leur bonne organisation matérielle et apporte les correctifs nécessaires à tout dysfonctionnement constaté.

Fait à Dakar le 29 mai 2017

Le Président de la CENA
Doudou NDIR

